



Agenda

Lundi 1^{er} juillet

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 7).

-12h30 : déjeuner des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : **Jean BAECHLER**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, « *La différence entre politique extérieure et relations internationales : le cas de la France* ».

-17h30 : Remise des prix franco-taiwanais 2018 (grande salle des séances).



Lundi 16 septembre

-12h30 : déjeuner des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : **Michel DUCLOS**, ancien ambassadeur : « *La France face à la recomposition du Proche-Orient* ».

-17h : première conférence du cycle « Mondialisation et humanisme : les destins possibles de l'humanité » par Mireille Delmas-Marty et Michel Pébereau dans le cadre des « Conférences de l'Institut » (auditorium André et Liliane Bettencourt).

Lundi 24 septembre

-15h : **Pauline SCHNAPPER**, professeur à l'université Sorbonne-Nouvelle (Paris III), « *La politique européenne de la France vue de Londres* ».

-17h : comité secret (**quorum obligatoire**)



Séance du lundi 24 juin

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 17 juin, le président **Georges-Henri Soutou** a donné la parole à **Massimo de Leonardis**, professeur à l'université catholique du Sacré-Cœur de Milan, pour une communication intitulée « France et Italie : les relations parfois troublées entre les sœurs latines ».

Il est vrai que les rapports entre les deux nations, depuis la création du royaume d'Italie en 1861, sont frappés d'une certaine ambiguïté. Si la France reconnut la nouvelle entité, ce ne fut qu'après trois mois et non sans réserves, tout embarrassé qu'était Napoléon III par la Question romaine. Après le règlement de cette dernière en 1870 au profit de l'Italie unitaire, les épisodes de tension ont alterné avec les moments d'apaisement. Le protectorat français sur la Tunisie (1881), la constitution de la Triple-Alliance (1882), le sort des immigrants italiens en France (les massacres d'Aigues-Mortes ont lieu en 1893) ou la guerre douanière furent autant de « pommes de discorde », toutefois rendues sans effet par la volonté italienne de se placer au point d'équilibre de l'Europe. Engagée finalement auprès des Alliés lors du premier conflit mondial, l'Italie échoua à obtenir de ces derniers la restitution de toutes ses « terres irrédentes » et de nouveaux gains coloniaux, objets de la politique révisionniste de Mussolini. Il est possible que le Duce ait surtout cherché, vis-à-vis de la France, à s'assurer des compensations ; son entrée en guerre en juin 1940 n'avait en tout cas rien d'irréversible. Sous la IV^e République, la France associa étroitement l'Italie à l'entreprise européenne, sans tisser cependant avec elle des liens aussi étroits qu'avec l'Allemagne. Ce fut encore plus vrai sous la présidence du général de Gaulle, que séparait des gouvernements transalpins leur attachement à l'alliance américaine. Et ce n'est que dans un second temps que l'Italie, avec le Canada, fut admise dans le G7. Le rapport de force géopolitique entre les deux pays demeure, sur le long terme, à l'avantage de la France, même s'il n'est sans doute plus aussi net dans les faits.

Depuis le début du XXI^e siècle, plusieurs dossiers ont de nouveau opposé Paris et Rome : l'engagement de l'Italie aux côtés des États-Unis contre l'Irak en 2003, l'intervention en Libye en 2011, les pressions franco-allemandes pour des réformes en Italie lors de la crise des dettes souveraines, la gestion, enfin, de la crise migratoire. Les questions économiques, nonobstant un volume d'échanges élevé, ne sont elles-mêmes pas exemptes de controverses, comme l'ont rappelé, ces dernières semaines, celles qui ont entouré le projet de fusion entre Renault et Fiat-Chrysler. Les choix politiques divergents de la France et de l'Italie en 2017 et 2018, sur fond de ruine des partis politiques traditionnels, ne facilitent pas la recherche de solutions communes. Reste, par-delà les propos acrimonieux échangés entre les deux gouvernements, que ni l'un ni l'autre ne semble aujourd'hui en mesure de convertir à ses vues une majorité d'États-membres de l'Union européenne.

Il apparaît, en dernier ressort, que la clé des relations franco-italiennes est avant tout culturelle. Tandis que l'Italie s'accepte comme une « puissance moyenne », aux ambitions surtout régionales, la France continue de se voir en « puissance européenne au rayonnement global », bien qu'en ayant de moins en moins les moyens. Il résulte de ce décalage, côté français, un certain sentiment de supériorité, ressenti comme tel de l'autre côté des Alpes, où l'on soupçonne volontiers l'arrogant voisin gallican d'utiliser le projet européen à des fins intéressées. Mais c'est aussi dans la culture que peut se réaliser le dépassement de ces stéréotypes. Ainsi l'orateur a-t-il annoncé qu'était envisagée la renaissance d'un Comité franco-italien de études historiques, qui pourrait, en ce domaine, faire œuvre utile.

À l'issue de sa communication, **Massimo de Leonardis** a répondu aux questions et observations que lui ont présentées **Jean-Claude Casanova**, **Michel Pébereau**, **Philippe Levillain**, **François d'Orcival**, **Jacques de Larosière** et **Gilbert Guillaume**.

Nouveau site de l'Académie des sciences morales et politiques

L'Académie s'est dotée, ces derniers mois, d'un nouveau site Internet (<https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr>), qui se substitue définitivement, désormais, à celui créé en 1999. Alors pionnier, celui-ci avait été voulu par le secrétaire perpétuel **Jean Cluzel** comme la vitrine de l'Académie auprès d'un large public. Le nouveau site reprend l'intégralité du contenu de l'ancien, en particulier le texte des communications présentées en séance ordinaire, dans une esthétique modernisée et une architecture d'ensemble plus lisible et adaptée à la masse des informations mises à disposition du plus grand nombre.

Dans la presse et sur les ondes

- « Faciliter le référendum d'initiative partagée et sur davantage de sujets ? Danger ! », tribune de **Pierre Mazeaud** dans *Le Figaro* du 15 juin. L'ancien président du Conseil constitutionnel rappelle que la révision constitutionnelle de 2008, suivant les recommandations de la commission Balladur, a déjà fait droit à la possibilité de référendum d'initiative populaire, mais en le circonscrivant à des domaines précis et en l'assortissant de seuils assez élevés. Or, le projet de loi déposé devant le Conseil d'État par le gouvernement afin de répondre aux manifestations des « gilets jaunes » étend les domaines de compétence aux questions de société et abaisse les seuils requis (un dixième des parlementaires et un million de citoyens). Pour P. Mazeaud, « il y a un paradoxe à susciter, d'un côté, la participation de nos concitoyens et des experts à un débat approfondi sur la bioéthique (dans le cadre d'états généraux précédés de contributions multiples et assurant une décantation sérieuse des préconisations) et, de l'autre, à ouvrir la boîte de Pandore des choix binaires. [...] S'engager dans une telle voie aurait pour effet de dévoyer l'usage du référendum comme source de légitimation de la fonction présidentielle, tout en dépossédant la représentation nationale dans sa mission naturelle de médiation et de réflexion sur ces sujets sensibles que constituent les sujets de société. » Il redoute que cela ouvre la voie à la « suppression des vaccins obligatoires » ou à la « légalisation de l'euthanasie ».

- Dans *Paris-Match*, **Éric Roussel**, biographe de l'ancien chef de l'État, répond aux questions de Ghislain de Violet à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République. Il relève un regain d'intérêt des Français pour le successeur de Charles de Gaulle, qui tient sans doute à la nostalgie pour l'expansion économique qu'a connu le pays sous sa direction mais aussi à sa personnalité : « Son ambition s'est révélée d'étape en étape, ce qui humanise beaucoup son parcours. [...] Sa formation de normalien fait de lui le contraire d'un technocrate. Sur le plan politique également, il a réconcilié les sensibilités françaises. Fils d'instituteur, il était le produit d'une méritocratie très III^e République. Mais il a incarné la génération du gaullisme. » Éric Roussel est en outre intervenu au colloque « Avec Georges Pompidou, penser la France : héritages et perspectives 1969-2019 », les 20 et 21 juin au Centre Pompidou, avec une communication intitulée : « Georges Pompidou, Premier ministre du général de Gaulle ».

- « Vous avez dit "post-" ? », chronique de **Jean-François Mattei** dans *La Croix* le 18 juin. Le préfixe « post- », remarque-t-il, semble être devenu « la clé pour distinguer entre ceux qu'on voudrait figer dans le passé et ceux qui vivraient déjà dans l'avenir ». Pour J.-F. Mattei, cette opposition n'est pas opérante. Personne ne repousse sérieusement les avancées technologiques qui apportent un véritable bien-être. La seule question qui vaille demeure celle de la « vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes » (P. Ricœur). Or, « est-ce un progrès d'ériger ses désirs au rang de droits ? Est-ce un progrès de contester ou supprimer les repères communs qui ont fondé une identité, tels que l'État, la famille ou la religion ? Est-ce un progrès de condamner l'autre parce qu'il reste fidèle à des valeurs humaines de toujours ? Ceux qu'on qualifie de progressistes, et qui n'ont pas l'exclusive d'aimer le progrès, vivent tellement dans le futur qu'ils veulent construire un monde qualifié de "post-" pour afficher sans ambiguïté qu'ils ont effacé le passé pour vivre dans le futur. »

- **Jean-Claude Trichet** a donné à l'occasion du récent colloque organisé par la Banque centrale européenne au Portugal une interview à la chaîne internationale CNBC, diffusée le 18 juin. Il a défendu la politique de la Banque centrale européenne par rapport à la Réserve fédérale américaine et son choix de sortir plus lentement d'une politique non conventionnelle, dans la mesure où les deux zones n'en sont pas au même point du cycle économique. Il a décrit la Banque centrale européenne comme le « pilier de la stabilité » en Europe, rappelant au passage que le premier mandat de la BCE était de garantir la stabilité des prix (<https://www.cnbc.com/video/2019/06/18/ex-ecb-chief-less-urgent-for-europe-to-go-back-to-new-normal.html>).

- **Robert Kopp** était l'invité de Charles Dantzig dans l'émission « Personnages en personne » le 16 juin sur France Culture pour évoquer la naissance de la figure mythique de Guillaume Tell et sa postérité dans l'imaginaire européen (<https://www.franceculture.fr/emissions/personnages-en-personne/guillaume-tell-ou-la-musculation-nationale>).

À savoir

- **Jacques de Larosière** est intervenu le 19 juin à la conférence Swiss Life AM par une communication intitulée « Tendances de l'économie mondiale ». Tout en soulignant la résilience d'ensemble de l'économie mondiale, il a insisté sur divers points qui requièrent l'attention des décideurs : l'existence prolongée de taux d'intérêt très faibles sinon nuls, qui pénalisent les épargnants et les organismes de retraite et dont la sortie est de plus en plus problématique, les sanctions américaines vis-à-vis des entreprises étrangères, qui portent en germe la remise en cause du dollar comme première monnaie internationale, les déséquilibres internes à la zone euro, paradoxalement accrus depuis la mise en circulation de la monnaie unique, enfin le niveau de l'endettement, qui entretient avec les politiques d'accommodement monétaire une dialectique négative. « Les leçons de la crise n'ont pas été tirées puisque l'endettement global a augmenté de près de 50 % en dix ans. Or les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. » Analyse intégrale en ligne sur la page d'académicien de J. de Larosière.

- Une soirée-débat avec **Chantal Delsol** a été organisée le 24 juin à 18h30, dans l'amphithéâtre Lacoste de l'École militaire par EuroDéfense-France et l'Association des auditeurs de l'IHEDN (AA-IHEDN) sur le thème : « La démocratie dans l'adversité ».